



Syndicat CGT des Territoriaux de la Mairie de Tarascon et son C.C.A.S.

Tarascon, le 21 juin 2016

C'EST LE MOMENT DE GAGNER !!!

La CGT a demandé en date du 14 juin 2016 une rencontre avec monsieur le maire afin d'évoquer les points suivants :

- Demande d'un accord de reclassement avant transfert dans la collectivité d'origine en cas de reclassement médical.
- Prime de transfert pour les agents concernés.
- Prime IAT pour les agents qui ne l'ont pas eu.

Cette rencontre a eu lieu ce jour. La direction syndicale a exposé auprès de monsieur le maire, la motivation de ces revendications à l'instar de la collectivité d'Arles où le syndicat CGT a obtenu dans un protocole d'accord syndical le droit au retour. La CGT des territoriaux de Tarascon a émis la même demande. Monsieur le maire a répondu défavorablement à cette légitime demande. Il nous a renvoyé vers un hypothétique rendez-vous avec le Président de l'ACCM, car selon ce dernier c'est avec le futur employeur qu'il faut porter la revendication.

Face à cette fin de non-recevoir, la CGT a répondu qu'elle allait en discuter en assemblée générale avec les agents concernés.

La CGT a soulevé une deuxième revendication, l'octroi d'une prime de transfert pour le personnel. Monsieur le maire nous a expliqué qu'il n'avait toujours pas à ce jour la liste nominative des agents à transférer et nous a proposé de nous rencontrer courant septembre.

La CGT a demandé à l'autorité territoriale un accord de principe à ce sujet car elle lui a fait remarquer que nous étions à six mois du transfert et qu'il repoussait de nouveau nos revendications à une date ultérieure. Nous regrettons que l'administration reste sur sa position.

Il est à noter, que la CGT a soulevé le fait que quelques agents aient obtenu des points d'IAT, ce qui est très bien pour eux alors que dans le même tas la majorité des agents dans les services techniques se sont vu refuser cette indemnité.

La réponse du premier magistrat de la ville a été de nous expliquer qu'il s'agissait d'une prime au mérite qu'il anticipé sur la RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel).

Au secours, la prime à la tête du client refait son apparition dans notre collectivité !!!

D'ici fin 2016, le nouvel outil indemnitaire de référence (RIFSEEP) remplacera la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique territoriale.

A l'issue de ce rendez-vous, nous avons rencontré le personnel en assemblée générale à 12h et l'ensemble des agents à l'unanimité, estiment que les réponses apportées par monsieur le maire ne sont pas à la hauteur de leurs attentes.

La CGT fédération des services publics, a déposé un préavis de grève nationale pour le mois de juin. Par conséquent, il a été décidé avec le personnel d'un mode d'action dans les heures à venir.

TOUS ENSEMBLE PORTONS NOS REVENDICATIONS JUSQU'À LA VICTOIRE !!!

